



APPEL À RASSEMBLEMENT

Montreuil, le 22 juin 2020

RESTAURATION FERROVIAIRE

EXIGEONS L'INTERNALISATION DE LA RESTAURATION FERROVIAIRE !

À l'issue de la période particulière que nous venons de traverser, nous devons reprendre le chemin de deux revendications essentielles :

Le rattachement du personnel de la restauration ferroviaire à la CCN de branche et l'internalisation de la restauration ferroviaire dans la SNCF.

Les dirigeants de la restauration ferroviaire continuent leurs manœuvres auprès des décideurs et sont persuadés que le temps jouera pour eux. Ils sont d'ailleurs plus prompts à s'organiser à travers l'Alliance des métiers de la restauration aérienne et ferroviaire (AMRAF) pour défendre leur business qu'à s'occuper de notre rattachement à la CCN du ferroviaire !

La lutte n'a jamais cessé depuis 2016, nous la poursuivrons ! Il est temps maintenant de déconfiner nos revendications en rappelant notre existence au nouveau patron de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, afin de lui demander de soutenir ses cheminots de la restauration.

Parce que nous sommes des cheminots à part entière, la CGT voit plus loin et a élaboré un projet d'intégration de l'ensemble de la restauration ferroviaire au sein du groupe SNCF (Eurostar, Thalys, Lyria, TGV et Intercités). Ce projet a été envoyé aux parlementaires et sera remis en main propre à la direction de la SNCF.

<https://fr.calameo.com/read/006324070aaf2c882ae24>

Les dirigeants de ce secteur d'activité prétendent que la restauration ferroviaire coûte chère. Dont acte ! Supprimons le coût principal : la rente versée à ces entreprises et leurs actionnaires !

Vous le savez, ce ne sont ni les salaires, ni le statut qui posent problème, mais bien la rapacité sans fin de ces sociétés qui vivent de subventions publiques et qui n'ont de cesse d'augmenter leurs marges en précarisant l'emploi, en baissant les salaires, en déstructurant notre statut et en pratiquant le chantage à l'emploi.

Internalisons la restauration ferroviaire au sein de la SNCF !

La CGT propose que les économies réalisées par la suppression de cette sous-traitance soient redéployées dans :

- Une convention collective de haut niveau (branche ferroviaire) ;
- Une remise à niveau des salaires et l'embauche du personnel précaire ;
- Une restauration plus « écologiquement responsable et de proximité » ;
- Une baisse des tarifs pour les usagers.

C'est plus enthousiasmant que de gaver les actionnaires de dividendes, non ?

Il nous reste à en convaincre la SNCF et le Gouvernement. La CGT invite une nouvelle fois l'ensemble du personnel de la restauration ferroviaire, nos collègues cheminots à un rassemblement devant le siège de la SNCF à Saint - Denis.

Le 1^{er} juillet 2020 à 11h00

Venez nombreux défendre votre avenir !

Signez la pétition sur change.org : <http://chnq.it/J2nh4nVYxL>

